

Article 31 du Règlement

monde entier, il donnera le signal d'observer un instant de silence et de prière pour le bien de notre mère la Terre. Après la minute de silence, tous les ambassadeurs de pays membres qui seront présents donneront un coup de cloche pour signifier la solidarité globale et le désir de protéger et de soigner notre patrie commune, la Terre.

L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, l'hon. Yves Fortier m'a dit hier matin que le Canada sera représenté à la cérémonie.

J'espère que, à l'heure où sonnera la cloche de la paix des Nations Unies, tous les Canadiens feront une pause et prieront avec la communauté mondiale pour que nous trouvions la force sur le plan international de nous faire les protecteurs de la Terre, chacun dans notre sphère d'action et de compétence.

* * *

LE RÉGIME D'ASSISTANCE PUBLIQUE DU CANADA

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing): Monsieur le Président, le Conseil national du Bien-être, l'organe consultatif du gouvernement, a déclaré hier ce que le NPD dit depuis le début: les compressions visant le Régime d'assistance publique du Canada sont irrationnelles et déraisonnables, notamment en période de récession.

Cette dernière déclaration montre bien à quel point le ministre des Finances est mal préparé pour résoudre les problèmes relevant de la politique sociale et à quel point il est malvenu de tenter de le faire. Il est inopportun d'utiliser le budget pour modifier radicalement les programmes sociaux, en imposant des restrictions au RAPC, par exemple.

Auprès de qui le ministre des Finances a-t-il cherché conseil? Auprès des banquiers et des gens d'affaires qui, de toute leur vie, n'ont jamais parlé à des assistés sociaux? Que faisait le Bureau fédéral de l'enfance, dont on a annoncé la création à grand renfort de publicité, lorsque les dernières restrictions visant le RAPC ont été étudiées? A-t-il même été consulté, ou ses pouvoirs sont-ils si limités qu'il n'a pas vraiment son mot à dire sur les répercussions que les décisions du gouvernement ont sur les jeunes? Ces décisions ont bel et bien des répercussions sur eux car les jeunes représentent 37 p. 100 des assistés sociaux canadiens.

Si c'est ce qu'entend le premier ministre lorsqu'il dit que les jeunes sont notre ressource la plus précieuse, j'ai raison d'appréhender l'avenir de la jeunesse canadienne.

Le gouvernement n'est pas à l'écoute des Canadiens, mais ne devrait-il pas écouter ses propres conseillers et cesser de sabrer les programmes sociaux du Canada?

* * *

LE PRINTEMPS

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, depuis au moins 12 ans, la station CKNW-98 de New Westminster, en Colombie-Britannique, célèbre l'arrivée du printemps en offrant des jonquilles produites en Colombie-Britannique à tous les députés de la Chambre des communes.

En dépit de l'hiver le plus enneigé qu'ait connu le sud de la Colombie-Britannique au cours des 40 dernières années, ces jonquilles nous rappellent que le printemps se manifeste en premier en Colombie-Britannique. Elles y symbolisent en outre le début d'une nouvelle saison touristique.

Des milliers de jonquilles seront offertes aujourd'hui aux personnes qui font leurs courses dans le sud de la province par les hôtes de CKNW.

En passant, CKNW veut dire «Canadians Know Nice Weather». Nous vous souhaitons à tous la bienvenue dans notre splendide province, la Colombie-Britannique.

* * *

LA DISCRIMINATION RACIALE

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Monsieur le Président, demain, le 21 mars, ce sera la Journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale. Elle commémore les incidents de 1960 au cours desquels plus de 70 personnes ont été tuées et plus de 180 blessées alors qu'elles manifestaient pacifiquement contre l'apartheid à Sharpsville, en Afrique du Sud. Six ans après, les Nations Unies ont choisi cette date comme journée commémorative afin que, dans tous les pays, on ait l'occasion non seulement de réfléchir au problème du racisme chez eux, mais aussi de chercher à mieux le combattre.

Le racisme est une violation des droits et de la dignité de la personne. Il limite les possibilités de chaque personne et déshumanise ses victimes comme ses auteurs qui sont eux-mêmes victimes de l'ignorance et de la peur.

J'incite tous les citoyens et toutes les citoyennes de notre grand pays à renouveler leur engagement en faveur de l'égalité et de la liberté. Le rêve canadien ne se réalisera jamais tout à fait tant que chaque Canadien n'aura pas droit à la même dignité que les autres, à l'égalité en matière d'accès et de participation. Nous devons faire de chaque jour, dans notre cœur, une journée pour l'élimination de la discrimination raciale. Nous voyons loin; nous avons le dynamisme et la volonté pour réussir.